

# édito

6 conseillers sur le départ,



C E N T R E

Avec la réforme des règles électorales de l'Ordre, nous serons en septembre, 6 élus à avoir siégé pendant 10 ans de « bons et loyaux services » et à quitter le Conseil Régional de l'Ordre.

Sous l'impulsion du Conseil National et de l'ensemble des Conseils Régionaux, l'Ordre des Architectes, durant la décennie écoulée, aura profondément changé son fonctionnement interne, élargi ses champs d'intervention, fait évoluer son image vis à vis de ses partenaires et de la profession.

Philippe COUTANT, Patrick LE DORLOT, Patrice KAUZ, Jean-Louis RADIGUE, Patrice ROBERT et moi-même, quitterons le Conseil avec le sentiment d'avoir contribué même modestement à cette mutation qui était nécessaire et indispensable, non seulement pour la pérennité de l'institution elle-même, mais pour l'ensemble de la profession qu'elle représente.

Au delà des missions administratives, juridiques et réglementaires définies par la loi sur l'Architecture et qu'il a fallu assumer, pour le meilleur et quelquefois pour le pire, nous retiendrons plus volontiers : le création d'Édifice, la mise en place des Formations, l'organisation d'expositions, de voyages d'études, la création de la Maison de l'Architecture et en septembre prochain l'ouverture de « vos » nouveaux locaux, quai Saint-Laurent, à Orléans.

Plus vaste, plus ouvert au public, mieux adapté aux nouvelles missions du CROA, avec une salle de formations, une salle d'expositions, des salles de commissions, ce nouveau « lieu de l'Architecture », siège du Conseil de l'Ordre, hébergera également la Maison de l'Architecture.

L'évolution des pratiques architecturales face aux nouveaux enjeux environnementaux, dans un contexte social et économique de plus en plus complexe, concerne tous les architectes et implique donc au premier rang l'institution.

Les 10 ans à venir seront déterminants pour toute la profession si elle veut continuer à être en charge et responsable de la production architecturale.

Au nom des 6 sortants, je souhaite donc « bon courage » aux 6 élus restants (Patrice DEBAQUE, Ghina HACHEM ELRAWAS, Mathieu JULIEN, Eric LECONTE, Sylvie PIRES, Frédéric SKARBEEK) et aux 6 futurs élus, pour terminer ce qu'on n'a pas fini, démarrer ce qu'on n'a pas réussi à commencer et inventer ce qu'on n'a pas pu imaginer.

Quant à vous chères consœurs et chers confrères, je vous invite en septembre à voter et à élire massivement vos futurs conseillers afin de donner au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes une représentativité et une légitimité la plus large possible.

Au revoir à tous

Patrick PICHON  
Président de CROA Centre

## SOMMAIRE

**P2**  
Tribune  
Agenda de l'Ordre  
Brèves  
Formations

**P3**  
Actualité juridique  
Infos

**P4**  
Participation aux  
jurys de concours  
Tableau de l'Ordre  
Nouveaux locaux

**Encart**  
Les actualités  
départementales  
Immeuble IDEC  
(Blois)

**C**hers Confrères, cette tribune, je le rappelle, vous est réservée et ouverte pour exprimer vos témoignages et vos "émotions architecturales". Alors merci pour vos contributions.

■ Patrick Pichon, Président du CROA

## Et si on parlait un peu des Architectes Experts de Justice

"L'Architecte Expert de Justice est nécessaire au bon exercice de la justice dans le domaine de sa compétence. Je rappelle qu'il existe actuellement huit domaines de compétence, Agriculture et Agro-alimentaire, Arts et Culture, Bâtiment et TP, Économie et Finance, Industrie, Santé, Médecine légale, Interprétariat. La pratique de l'expertise judiciaire n'est ni un métier ni une vocation mais simplement une activité complémentaire qui requiert un minimum d'expérience et de formation. En région Centre, une particularité complique un peu les relations ; c'est que ladite région ne se juxtapose pas à une seule Cour d'Appel mais à trois qui, de plus, ne sont pas entièrement incluses dans ladite région. Il s'agit des Cours d'Appel d'Orléans, de Versailles qui concerne uniquement l'Eure-et-Loir et de Bourges (avec la Nièvre hors région). Même si les magistrats ont la faculté de désigner l'expert qui convient à la mission qu'ils entendent lui confier, il est généralement admis qu'ils le choisissent sur la liste des experts inscrits près la Cour d'Appel de leur juridiction. Lorsqu'on est inscrit sur cette liste, de fait, il convient d'adhérer à la Compagnie des Experts Judiciaires (CEJ) près ladite Cour d'Appel, c'est le cas à ORLÉANS. La CEJ en question est elle-même affiliée au Conseil National des CEJ, organe représentatif vis à vis de la Chancellerie. Cette CEJ pluridisciplinaire à ORLÉANS se préoccupe essentiellement de la formation juridique et des relations avec la Cour d'Appel.

La profession et principalement l'Ordre des Architectes a créé jadis un Collège Régional des Experts Architectes Français (CREAF), lui-même affilié au Collège National de Experts Architectes Français (CNEAF) dont la formation généralement appréciée est spécifique aux Architectes (ce qui est de nature à entretenir des relations avec la Magistrature).

Sans entrer dans l'historique et dans les raisons de l'évolution, force est de constater qu'aujourd'hui il n'y a plus de CREAF en région Centre et que le CNEAF ne survit que grâce aux régions de Nord-Picardie et de l'Île-de-France (38 membres chacune), d'Alsace, d'Aquitaine et de Bretagne (22 membres chacune). Le reste de l'effectif se composant de membres indépendants ou autres.

Je pense qu'il serait souhaitable de faire renaître le CREAF sans formalisme à l'instar des parisiens, en organisant un rendez-vous fixe dont le jour restera à définir\*. Des réflexions y seraient librement échangées sur l'actualité des expertises et les activités du CNEAF auxquelles chaque membre pourrait à son gré participer. Également, un rendez-vous annuel pourrait être créé en présence des magistrats qui nous désignent. Avant de conclure, je rappelle que le congrès annuel du CNEAF organisé cette année les 4 et 5 novembre 2010 à La ROCHELLE est accessible non seulement aux collégiens mais aussi aux architectes non collégiens.

(\* Les réunions pourraient en accord avec le CROA, être organisées en ses locaux.  
Nota : l'annuaire des collégiens est accessible sur Internet à [www.cneaf.fr](http://www.cneaf.fr)

■ Jean-Marie ROUVRAY, Membre du Conseil d'Administration du CNEAF pour la Région Centre

## agenda de l'Ordre

**13 janvier** : Conférence RT 2010 au CNOA (J.L. Radigue)

**22 janvier** : Rendez-vous avec Olivier Carré à la Mairie d'Orléans pour les futurs locaux du CROA/MA (P. Pichon)

**26 janvier** : Colloque "Architecture territoire et métropole durables" au Palais du Luxembourg (J.L. Radigue)

**28 janvier** : Commission "Dumping" au CNOA (P. Pichon)

**3 février** : Commission "Juriet" au CNOA (P. Robert) - Commission DD au CNOA (J.L. Radigue)

**19 février** : Signature du compromis de vente pour les futurs locaux CROA/MA (P. Pichon)

**1er au 30 mars** : Exposition F. Pouillon à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise

**11 et 12 mars** : Conférence des régions et commission des finances au CNOA (P. Pichon et C. Coutant)

**11 mars** : Permanence MAF au CROA

**19 mars** : Assemblée Régionale du CROA à Tours dans l'école POLYTECH

**8 avril** : Commission Développement Durable au CNOA (J.L. Radigue)

**28 avril** : Voyage d'étude à Bourges - Visite du Lycée du Subdray et d'une chaufferie bois

**30 avril** : Commission JURJET au CNOA (P. Robert)

**6 mai** : Commission "Dumping" au CNOA (P. Pichon)

**19 mai** : Commission Développement Durable au CNOA (J.L. Radigue)

**19 mai** : Réorganisation des services juridiques au CNOA (P. Pichon)

**27 mai** : Palmes académiques remise à Marie Ange Brayer, directrice du FRAC (P. Pichon)

**28 mai** : Formation acoustique dispensée par Thierry Mignot à l'Agence d'Urbanisme et Agglomération Orléanaise (30 participants)

**28 mai** : Formation des Maires à Bourges sur le thème accessibilité (P. Pichon)

## formations

### La formation « développement durable » est terminée

La dernière séance du cycle sur la formation "développement durable" s'est déroulée le 28 avril dernier. Avant de se dire au revoir, les participants ont visité le lycée agricole du Subdray à Bourges, et une chaufferie bois.

### Thierry Mignot partage ses connaissances acoustiques

Le 28 mai, Thierry Mignot, architecte acousticien, a dispensé une formation acoustique à l'agence urbaine de l'Agglo d'Orléans. 32 personnes ont assisté à cette assemblée.

### Voyage

Du 21 au 24 mai, 26 participants ont visité Porto lors d'un voyage d'étude.



### Formation Architecture et Paysages

9 et 30 septembre et 12 octobre 2010 : 3 jours de formation au Domaine de Chaumont-sur-Loire.

## brèves

### L'Assemblée générale du CROA au quartier des Deux-Lions à Tours



Le 19 mars 2010, l'assemblée régionale de l'ordre des architectes de la région Centre a eu lieu à Polytech, à Tours. 65 conseillers et confrères ont participé à cette réunion et ont visité, en compagnie de M Goudeau, adjoint au Maire de Tours, M. Carly, Vice Président du CNOA, M. Aubanton, Architecte des bâtiments de France et M. Deguilly, Directeur de la DRAC, le quartier des Deux-Lions. Celui-ci est en cours d'aménagement et va devenir un « village vertical », avec la construction de deux tours conçues comme un laboratoire de mixité sociale et fonctionnelle.

### Alain Vaconsin nous a quitté le 06 février 2010, bien trop tôt



Architecte libéral installé à Orléans en 1979, dans sa propre agence, il se lance très tôt dans le combat syndical, en tant que Président du Syndicat des Architectes du Loiret, de 1983 à 1986, siégeant au Conseil National de l'UNSA

où il fait entendre sa voix et est élu Président National de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes de 1987 à 1990. Président d'honneur de l'UNSA, il n'arrête pas là son implication pour la défense et la reconnaissance de la profession d'Architecte. Il est nommé membre de section au Conseil Economique et Social au "Cadre de Vie" de 1991 à 1993 et à "l'Aménagement du Territoire" de 1995 à 1997. Vice-président de l'UNAPL (Union Nationale de Associations des Professions Libérales), de 1991 à 2007, il préside également aux destinées de FIF PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales), de septembre 2003 à février 2007. Il retrouvera les bancs de CES National (Conseil Economique et Social) en 2004 en tant que membre aux sections "Cadre de Vie" et "Aménagement du Territoire" et Président du groupe des professions libérales jusqu'à lors. Il sera élu Président de l'UNAPL le 09 février 2007 et assurera son mandat jusqu'au 05 février 2010.

*"Il laisse avec lui l'empreinte indélébile d'un homme d'action, passionné par la vie, sa famille, ses amis, son métier. Fier de partager au quotidien avec son épouse et ses enfants Antoine et Marion, Architecte et Paysagiste, sa passion pour l'Architecture. Généreux en amitié, il ne comptait pas son temps à l'écoute des autres, aimant leur contact, les croquant avec justesse teintée parfois d'espièglerie, et toujours fidèle. Tenace, pugnace, opiniâtre, l'esprit toujours ouvert et en éveil pour sortir encore grand des débats qu'il suscitait, avec un profond respect pour l'être humain. Intègre et droit, il ne laissait jamais indifférents ceux qui le côtoyaient par ses actions et ses propos francs et déterminés, et d'une extrême sensibilité. Passionné d'Architecture et par son métier il n'a eu de cesse de l'expliquer et le défendre, tout comme le professionnel libéral qu'il incarnait dans sa vie, pour une authentique reconnaissance de compétence et d'indépendance."*

Il était mon Ami, Au revoir Alain.

J. Sylvain Gailledrat

## La responsabilité décennale et la garantie de bon fonctionnement

La responsabilité décennale, selon les articles 1792 et 1792-2 du code civil, concernent les dommages qui compromettent la solidité des éléments de construction et du gros œuvre. Sa durée, comme son nom l'indique, est de dix ans à la réception des travaux. Les personnes assujetties à celle-ci sont les constructeurs, les bénéficiaires étant les maîtres d'ouvrage et les propriétaires de l'ouvrage. La responsabilité décennale peut devenir caduque si la cause de la faute est étrangère au constructeur.

La garantie de parfait achèvement est assurée au cours de l'année qui suit la réception des travaux.

Quant à la garantie de bon fonctionnement, elle est due par les constructeurs ainsi que par les fabricants de composants pendant une durée minimale de deux ans à compter de la réception des travaux.

## infos

### VERS LA MISE EN PLACE D'UN RÉFÉRENTIEL TEMPS

Pour lutter contre le dumping, un observatoire va être mis en place pour établir un "référentiel-temps" mesurant le coût réel d'une agence d'architecture en fonction du temps passé sur une opération. Pour cela, une étude statistique a été commandée à l'IFOP afin de créer un référentiel objectif et indépendant. Car, faut-il le rappeler, le rôle de l'Ordre est de défendre l'intérêt général et le maintien de la qualité des prestations dues par les architectes. D'ailleurs, ces derniers sont et seront sollicités pour répondre à un questionnaire sur internet, qui devrait nourrir l'établissement de ce "référentiel-temps".



Le CROA s'est délocalisé à Nancy (18) pour l'une des dernières réunions de bureau de l'équipe sortante.

### ELECTIONS ORDINALES 2010

Les dates des élections pour le renouvellement des conseils régionaux de l'Ordre sont fixées au mercredi 15 septembre 2010 pour le premier tour et au jeudi 21 pour le second.

La date limite des candidatures a été fixée le 30 juin à minuit.

Ces élections se dérouleront exclusivement via Internet. Chaque électeur va être destinataire, par voie postale, au plus tard le 20 août 2010, de ses codes d'accès lui permettant de voter. Il les recevra également par mail. Notons qu'à ce jour, **50 adresses mail ne nous sont encore pas parvenues, mais il n'est pas trop tard !**

Une permanence sera assurée à partir du 23 août mettant à disposition un ordinateur pour autoriser le vote.

## Tableau de l'Ordre

La commission "Évolution de l'Institution" du Conseil National a travaillé sur une refonte du Tableau de l'Ordre avec pour idée d'élargir le tableau aux architectes qui exercent sous d'autres formes que la maîtrise d'œuvre, mais également de clarifier la rubrique "sans exercice" source de problèmes et de risque de signatures de complaisance.

La rubrique "sans exercice engageant la RCP" a disparu à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Les architectes inscrits dans cette rubrique qui n'ont pas apporté de réponse sur leur nouveau choix seront alors d'office inscrits sous la rubrique "aménagement de l'espace" (cotisation de 680 euros). Suite aux nouvelles rubriques, des modifications ont été approuvées à l'appel de cotisation :

Rubrique	Architectes concernés	Montant de la cotisation
Libéral		680 €
Associé d'une société d'architecture		680 €
Libéral exerçant exclusivement une des missions : diagnostics immobiliers, SPS, expertises, conseils, formations	Architecte exerçant à titre individuel une ou plusieurs missions définies à l'art. 2 du Code des devoirs professionnels en dehors de toutes missions d'architecture et de fonctions de maîtrise d'œuvre	680 €
Salarié d'un architecte ou d'une société d'architecture	Architecte qui bénéficie du titre d'architecte dans son contrat de travail (exercice de la profession pour le compte de son employeur)	260 €
Exercice à titre individuel ou associé d'une activité liée à l'aménagement de l'espace	Architecte exerçant à titre individuel ou en tant qu'associé d'une société, une ou plusieurs missions définies à l'art. 2 du Code des devoirs professionnels en dehors de toutes fonctions de maîtrises d'œuvre et commerciales	680 €
Salarié non associé d'une activité liée à l'aménagement de l'espace	Architecte salarié non associé d'un architecte ou société d'architecture qui ne bénéficie pas du titre d'architecte dans son contrat de travail	260 €
Exercice exclusif dans un CAUE	Architecte employé dans un CAUE	260 €
Fonctionnaire ou agent public exerçant des missions de maîtrise d'œuvre à titre principal		680 €
Fonctionnaire ou agent public n'exerçant pas de missions de maîtrise d'œuvre		260 €
Exercice exclusif à l'étranger ou dans une collectivité d'outremer non soumise à la loi sur l'architecture		260 €
Sans activité momentanée	Architecte qui rencontre des difficultés au cours de sa période d'inscription (maladie, recherche d'emploi ou liquidation judiciaire)	260 €

## nouveaux locaux



La phase finale des futurs locaux est désormais engagée. L'inauguration, à laquelle vous serez tous conviés, devrait avoir lieu le 10 septembre prochain à 17h30

## PARTICIPATION AUX JURYS DE CONCOURS ET AUX COMMISSIONS DE SÉLECTION CONSTITUÉES COMME UN JURY\*

Dépt.	Maître d'ouvrage	Opération	Equipes sélectionnées/lauréates	Jurés
18	EHPAD (St-Amand Montrond)	Restructuration et extension	CRR (63) GENIUS (69) SEXTANT (63)	P. CHEVET (37) J. LUC VIGNON (18)
18	Bourges PLUS	Construction 60 logements Quartier Charité	LANCEREAU MEYNIEL (86) ATELIER 234 (75) SOTTO (AUVERGNE) BLATTER (18)	JP DEVAUX (36)
18	Bourges PLUS	Construction d'un ensemble à usage bureaux pour le centre hospitalier "Jacques Cœur"	PRECONCEPT (75) GROUPE AAUP (18) BOSREDON PIETU (18) CARRE D'ARCHE (18)	DANIEL GIQUELLO (45) GÉRARD DELB (45)
28	Ville de Chateaudun	Construction d'une maison médicale	FRICOURT (75) PENNERON (28) DIAGONAL+ VECCHIO (28)	CAUSSARIEU (45)
28	Ville du Coudray	Construction d'un restaurant scolaire	DIAGONAL (28) AAR (45) F. BRIDET (28)	L'HEUDE (45) - VIGNAL (45) A. SENE (28)
36	Mairie de la Châtre	Réalisation d'une structure multi-accueil Petite Enfance	PIRES - VILLERET (36) QUATRO (18) AUTISSIER (36) ARCHITECTEA (75)	L. BIAUNIER (36)
37	Université de Tours	Réhabilitation du bâtiment Bretonneau	ARCHI TECTURE (75) STUTZ (75) IVARS ET BALLET (37) CARATY POUPART LAFARGE (37)	M. L'HEUDE (45)
41	Mairie de la Chaussée St-Victor	Construction d'un centre culturel	MILLET (75) SAHUC (75) IVARS ET BALLET (37)	A. BARODINE (45)
37	Centre hospitalier d'Amboise	Construction EHPAD	IVARS ET BALLET (37) DUCLOS (86) GOHIER (35)	O. BRICCHI (37)
41	Centre hospitalier de Saint-Aignan	Reconstruction de l'Hôpital	AD QUATO (75) CARATY POUPART LAFARGE (37) IVARS BALLET (37)	OUVRIER (18) CAUSSARIEU (45)
45	Mairie de Combleux	Construction d'une nouvelle mairie	VACONSIN GAILLEDRA (45) DEVANNOISE (45) LR ARCHITECTURE (75)	J. RIVIERE (45)
45	Habitat Montargois	Construction d'une EHPAD	BARGE (36) BOURGOIN (78) AD QUATO (75) JERGER MERLE (75)	S. CAUSSARIEU (45)
45	LOGEM	Construction 34 logements + maison pluridisciplinaire à MEUNG/LOIRE	TRUELLE (75) BLATTER (18) VACONSIN GAILLEDRA (45)	P. FABRE (45) M. CARPENTIER (37)
45	Ville de Châteauneuf	Réalisation d'un restaurant scolaire	MILLET (75) BLATTER (18) IVARS ET BALLET (37)	A. SKARBEK (45)
45	Centre hospitalier de Fleury les Aubrais	Réalisation d'un UHSA hôpital G. DAUMEZON	DHA (75) TRINH LAURAT (15) LANKRY (93) CHABANNE (69) AUTRET (45)	A. SKARBEK (45)
45	LOGEM	Construction de 228 logements à GIEN	ATELIER DU CENTRE (45) TECTUM (75) RANJARD (37)	B. PENNERON (37)

\*Concours pour lesquels le CROA a proposé les jurés



Réalisation d'un restaurant scolaire à Châteauneuf-sur-Loire

Meung-sur-Loire - Vaconsin-Gailledrat

## TABLEAU DE L'ORDRE

### Inscriptions Architectes :

**Nathalie GUITTOT**,  
Architecte dans le 28 – salariée



**Flavie TELLIER**,  
Architecte dans le 37 – libérale



**Chris KEMPER**,  
Architecte dans le 45 – libéral



**Emmanuel CHEROT**,  
Architecte dans le 37 – Libéral



**Patrice BROCHARD**,  
Architecte dans le 41 – Salarié

**SARL SOCIETE DE CONCEPTION ET DE PRODUCTION ARCHITECTURALE (37)**  
**SARL RANJARD ET ASSOCIES (37)**  
**SARL BLATTER DAUPHINE ARCHITECTURE (45)**

### Radiations :

**Stéphanie RIPOCHE (37)**, cessation d'activité  
**Eric VARAINE (36)**, cessation d'activité  
**Camille PEIGNE LAFITTE (41)**, démission  
**Jean Paul FRANCHET (28)0**, départ retraite + honorariat  
**Jean Yves DURDILLY (45)**, départ en retraite  
**Anton BARNARD (37)**, transfert vers Aquitaine

**Pierre BOURNAY (18)**, départ en retraite + honorariat

**Nathalie ROMUALD (37)**, cessation d'activité  
**Edwige EDON (45)**, cessation activité  
**Claude BAUER (45)**, départ en retraite  
**Alain LEROY (92)**, cessation activité  
**Christophe KOSTECKI (45)**, départ en retraite  
**Alain DE BOSSOREILLE (37)** + honorariat  
**SAS TRIADE TOURS (37)**, fusion  
**SARL KOSTECKI (45)**, départ en retraite  
**Alain VACONSIN (45)**, décédé  
**Michel BOREL (45)**, décédé

Rejoignez la communauté des professionnels de l'architecture

# MAFCOM

www.mafcom.com

- 1 Étendez votre réseau professionnel
- 2 Régalez-vous aux carnets d'experts
- 3 Echangez des sujets d'actualités professionnels.
- 4 Posez vos questions et apportez vos témoignages.
- 5 Participez à des conférences
- 6 Consultez le contenu documentaire

Plateforme réservée aux adhérents MAF et EUROMAF  
9, rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 18  
Tél : +33 (0)1 53 70 30 00 • Fax : +33 (0)1 53 70 32 10 • maf@maf.fr

## MAFCOM, UN SITE D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Un nouveau site internet, [www.mafcom.com](http://www.mafcom.com), a vu le jour. Ce site internet communautaire est dédié aux adhérents de la MAF. Il s'inscrit dans la politique de prévention des sinistres menée par la MAF, en privilégiant une démarche de partage d'expériences et d'échanges de connaissances entre les professionnels de l'architecture.

# ArchiLecture Immeuble IDEC (Blois)

**Atelier d'architecture et  
d'urbanisme François Duplex**



Cet immeuble de bureaux destiné à abriter les services d'une société de contractant général en bâtiment a été conçu de manière à s'isoler au maximum des bruits et nuisances de l'accès à l'autoroute et ce, par un système de double façade.



Cette façade étant exposée au nord, l'espace ainsi créé a également pour effet de réaliser un tampon thermique avec l'extérieur.

Les bureaux, disposés autour d'un patio intérieur sont reliés entre eux par des passerelles.

Les façades volontairement très simples en apparence, laissent apercevoir la complexité intérieure des espaces et, notamment, "la tour" en bois destinée à recevoir des salles de réunion.

Cet immeuble se veut être la "vitrine" de la société. Il fallait réaliser un projet performant thermiquement et acoustiquement mais également parfaitement adapté à son usage et ce, sans ostentation ni geste architectural inutile. Nous espérons avoir réussi ce pari.



# Actualités départementales

## CHER

### Un bâtiment logistique utilisé comme source d'énergie

Un bâtiment logistique à Bourges a installé 4 500 panneaux photovoltaïques sur sa toiture. Cette PME labellisée « entreprise innovante » a donc investi 3,8 millions d'euros pour équiper sa toiture de 6 150 m<sup>2</sup>. L'installation a été faite par Freesun Technologie, filiale du thermicien orléanais Lubin, et l'exploitation des panneaux est revenue à Aéro watt, producteur d'électricité solaire et éolienne à Saran (45). Ainsi, pendant 25 ans, Aéro watt pourra revendre l'électricité produite par ces panneaux photovoltaïques, dont l'énergie est d'une puissance cumulée de 2,2 MWc. La structure de ce bâtiment avait été pensée par Albat, filiale du groupe Idec de Blois, pour optimiser le fonctionnement de ces panneaux photovoltaïques avec une hauteur de toiture de 16 m, une pente de 10° et une charpente-bois de 40 m de portée sans poteau. Très attractif en matière d'entreprise logistique, le Centre peut devenir une ressource très importante pour le photovoltaïque si les toitures de ce type se multiplient sur les bâtiments logistiques de la région.

## EURE-ET-LOIR

### Dreux lance un grand projet de réhabilitation urbaine

Gérard Hamel, maire de Dreux et président de l'Anru (communauté d'agglomération), a lancé un vaste plan de renouvellement urbain sur Dreux. D'un montant de 280 millions d'euros, ce projet prévoit 724 démolitions de logements et 719 reconstructions. Le chantier a débuté dans le quartier du Lièvre-d'Or, où il est prévu de « raser » 312 logements pour construire 197 habitations sociales (100 collectives, 73 semi-collectives et 23 individuelles). Le bailleur social de ces travaux, Habitat Drouais, s'est appuyé sur la maîtrise d'œuvre du cabinet parisien Cadence et sur Eiffage Construction Normandie Centre comme entreprise générale. Pour palier le déficit de logement sur le quartier du Lièvre-d'Or, d'autres opérations de construction auront lieu, notamment en centre-ville, et concerneront plus d'une centaine d'habitations en pavillons-bois et appartements. Les travaux de ce programme devraient être achevés vers 2012. Le projet d'un « Anru 2 » est déjà dans les cartons et pourrait concerner un millier d'autres logements à réhabiliter.

## INDRE

### L'aéroport Marcel-Dassault de Châteauroux en mutation

D'une superficie de 40 ha, l'aéroport Marcel-Dassault de Châteauroux-Déols accueille aussi des entreprises, comme Europe Aviation. Cette entreprise de maintenance va ouvrir une nouvelle base pour la déconstruction d'avions en fin de vie. Le projet consiste à créer une halle de maintenance de 10 000 m<sup>2</sup> et 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux et ateliers qui pourront accueillir 4 moyens courriers de type A321. Ce bâtiment devrait créer 120 à 150 emplois et être suivi d'un autre qui porterait la superficie totale des halles à 35 000 m<sup>2</sup>. Le coût de ce premier chantier sera de 21 millions d'euros (le projet étant porté de sa conception à sa livraison par Monod-Piguet et Associés Ingénieurs Conseil SA (MPAIC)). La construction de ce bâtiment va durer 12 mois et contraindra les opérateurs à déplacer la tour de contrôle. D'ailleurs, l'aéroport de

Châteauroux veut devenir une vitrine économique pour le sud de la région. Ainsi, le conseil général a engagé un programme d'investissement pour améliorer les structures du site.

## INDRE-ET-LOIRE

### Après le Moyen-âge et la Renaissance, le Grand-Pressigny entre dans l'ère contemporaine

Le château du Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire, est un magnifique ensemble historique composé d'un logis renaissance (XVI<sup>e</sup> siècle) ainsi que d'un donjon ruiné (XII<sup>e</sup> siècle). Et depuis septembre 2009, le site s'est agrandi d'une aile contemporaine destinée à accroître le musée préhistorique, un peu à l'écart dans l'aile Renaissance. Cette extension, faite perpendiculairement au logis du XVI<sup>e</sup> siècle, a été pensée par l'architecte allemand, Bernd Hoge. Le nouveau bâtiment est un bloc de béton habillé de pierre blonde de Bourgogne, reproduisant les variations de teintes de la façade Renaissance. L'édifice s'autorise des irrégularités avec des meurtrières, percées de manière aléatoire dans les murs, et une grande baie vitrée désaxée. Cette nouvelle aile, résolument contemporaine, tranche avec l'architecture de ses aînées. Mais sans faute de goût puisque l'architecte a voulu créer une rencontre entre ces différentes époques, sur la base de la cohabitation et de la confrontation. Pour bâtir cette extension, il a fallu deux ans de travaux pour un coût de 7,20 millions d'euros.

### L'agglomération de Tours veut prendre une nouvelle dimension

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'agglomération Tours Plus accueille 5 nouvelles communes, ce qui porte son nombre d'habitants à 290 000. L'agrandissement de son périmètre montre aussi l'ambition de Tours qui a 10 gros projets pour développer l'habitat, les entreprises et les services de l'agglomération. Parmi ceux-ci, une première ligne de tram devrait être mise en service au plus tard en septembre 2013. Celle-ci va relier Tours-nord à Joué-lès-Tours au sud. Autre projet phare de l'agglomération, la restructuration du haut de la rue Nationale avec la création d'un hôtel-restaurant de luxe et d'un centre d'art contemporain... Dans cette ville étudiante où la culture a une place importante, la région va permettre à Tour(s) de se doter d'une Cité des musiques anciennes et de la création (Cimac), qui sera composée d'un auditorium de 600 places. De nouvelles entreprises pourront aussi s'implanter dans le parc d'activités Pierre-et-Marie-Curie, de 14 000 m<sup>2</sup>, à l'entrée de la ville. Enfin, les habitants ne sont pas oubliés car de nouveaux quartiers verront le jour, tels que l'écoquartier de Monconseil, au nord de la ville, où 950 logements mais aussi 20 000 m<sup>2</sup> de bureaux et des équipements publics (gymnase, crèche résidence pour personnes âgées) verront le jour. Ce quartier sera aménagé par l'Opac de Tours avec l'architecte Eva Samuel.

## LOIRET

### La construction du grand hôpital d'Orléans a démarré

Peu pratique et vétuste, l'ancien Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) en centre ville, va être remplacé par un nouveau complexe. Considéré, par le Maire d'Orléans, comme le plus grand projet hospitalier de France, le nouveau CHRO va coûter 678 millions d'euros et aura 1 304 lits. Construit

à 10 km au Sud d'Orléans, le site sera certifié HQE, et sans doute THPE, car répondant aux 14 critères de la démarche environnementale. Réalisé par les architectes grenoblois de Groupe 6 et piloté par Icade, l'hôpital aura une architecture bioclimatique (triple vitrage sous gaz argon, brise-soleil, verres colorés, isolation renforcée) et permettra d'obtenir des gains de plus de 20% par rapport à la RT 2005. En plus de sa technologie environnementale, l'hôpital sera un site expérimental en termes de conception avec cinq grands pôles et des modules indépendants de 12 lits. Le chantier a débuté au début de l'année 2010 et devrait durer 5 ans, pour une livraison totale prévue en 2015. L'actuel CHRO sera alors complètement détruit pour laisser libre place au nouveau complexe.

### Expo "Fernand Pouillon, Architecte" : un réel succès



Cette exposition, créée par le Pavillon de l'Arsenal et consacrée aux réalisations de Fernand Pouillon en région parisienne, a été présentée par le Conseil de l'Ordre des Architectes, en partenariat avec la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, à ORLEANS dans les locaux de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise. Elle a remporté un réel succès auprès du public qui a manifesté un grand intérêt pour l'œuvre de Fernand Pouillon. Nous avons accueilli plus de 350 visiteurs à l'exposition et aux manifestations organisées durant le mois de mars 2010 (projection de film, conférences/débats). Des ouvrages sur Fernand Pouillon sont encore disponibles à la vente et vous invitons à contacter le secrétariat du CROA (02 38 54 09 99)



# Maison de l'architecture



## La maison en chantier



La maison de l'architecture dont le but est de promouvoir et de diffuser l'architecture en Région Centre possèdera bientôt un lieu qui lui permettra d'exister aux yeux de tous. Cet espace est en cours d'achèvement. Il accueillera nos bureaux et un hall d'expositions. Conçu par Stéphane Leclairche, ce sera un véritable outil pour la conception et la réalisation de nos actions.

En attendant, avons réinvesti les locaux de l'Agence d'Urbanisme d'Orléans avec l'exposition "Derrière les Buissons" (du 17 mai au 9 juillet) a été initialisée par la ville de Verrière-en-Buisson en partenariat avec l'association "La Girafe" de Tours, sur le thème de la maison individuelle. Plus de 40 projets sont exposés... C'est le premier volet d'une action qui sera développée sur 3 ans. L'an prochain le thème sera celui du logement intermédiaire et l'année suivante, celui de l'habitat collectif. La communication est et sera notamment dirigée vers le milieu scolaire.

Notre deuxième action sera "21 Pas dans le XXI<sup>ème</sup> siècle". Il s'agit de promouvoir 21 projets "nés" en Région Centre avec comme seul critère de sélection, celui de la modernité. Cette exposition permettra de réaliser un éclairage régional sur l'architecture contemporaine, avec des projets construits, habités, investis ou visitables. Nous pourrions les retrouver sur le site national archicontemporaine.org du réseau des maisons de l'architecture.

Notre dernière action de l'année portera sur le thème : "Jardiner dans la Ville" avec l'aménagement des mails urbains comme support.

Les Maisons de l'Architecture se nourrissent de leurs richesses régionales. Elles existent grâce et avec leur territoire. Ainsi, en Région Centre nous devons trouver des actions communes avec le FRAC, les jardins de Chaumont, les écoles du paysages, les CAUE... et tous les architectes de bonne volonté !

La diversité de nos actions sur l'ensemble des départements doit devenir notre véritable richesse.

Frédéric CORDIER

## Appel de cotisation

Comme tu le sais, la maison de l'Architecture du Centre a pour but de promouvoir la création architecturale.

Elle est ouverte à tous ceux qui ont foi dans l'architecture et dans la volonté de la faire partager à tous.

Pour valoriser cette politique de diffusion plus riche et plus diversifiée que celle qui s'appuie essentiellement sur le vedettariat, nous avons besoin de ton soutien.

En effet, nos richesses régionales nous permettent d'engager un dialogue régulier avec les maîtres d'ouvrage locaux pour leur expliquer les dangers et les conséquences désastreuses d'une architecture sans architecte.

Mais communiquer la culture architecturale, monter et réaliser des actions de sensibilisations, pose invariablement la question des financements. Ton adhésion est donc **un élément déterminant de la réussite de projets qualitatifs.**

Aussi je te remercie par avance pour ta participation.

Et à très bientôt au sein de la "Maison de l'Architecture du Centre".

Pour la maison de l'Architecture du Centre,

Le Vice Président,  
Frédéric CORDIER



## bulletin d'adhésion

à la Maison de l'Architecture du Centre  
(Association loi 1901 - n° 0454015860)

Année 2010

Nom : .....

Qualité : .....

Adresse : .....

Souhaite adhérer à la Maison de l'Architecture du Centre et joins mon règlement

10 € (étudiants)

30 € (membres individuels actifs, architectes bienfaiteurs)

500 € (collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés)

(chèque libellé à l'ordre de la Maison de l'Architecture du Centre)

à adresser à la Maison de l'Architecture du Centre  
74 boulevard Alexandre Martin à 45000 ORLEANS

**Votre adhésion est fondamentale.**